diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

Vidéo. M. Foucher. Le retour des frontières

vendredi 14 février 2020,par Fabien HERBERT, Joséphine BOUCHER, Michel FOUCHER

Citer cet article / To cite this version :
Fabien HERBERT, Joséphine BOUCHER, Michel FOUCHER, **Vidéo. M. Foucher. Le retour des frontières**, *Diploweb.com : la revue géopolitique, 14 février 2020.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site **https://fr.tipeee.com/diploweb** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Michel Foucher présente une réflexion éclairante sur le concept de frontières, à l'occasion d'une conférence organisée par Diploweb le 5 octobre 2016 en partenariat avec GEM. Signalons que Michel Foucher vient de publier un remarquable numéro de la Documentation photographique : "Les frontières", CNRS éditions 2020. C'est à cette occasion, et en soutien aux enseignants de spécialité #HGGSP que *Diploweb.com* met en ligne cette vidéo accompagnée d'un résumé. La nouvelle publication de Michel Foucher est présentée en pied de page.

Cette vidéo peut facilement être diffusée en classe ou en amphi pour illustrer un cours ou un débat.

Résumé par Joséphine Boucher pour *Diploweb.com*

À l'occasion de la parution de son ouvrage « *Le retour des frontières* » (CNRS éditions, 2016), l'Ambassadeur Michel Foucher a présenté une conférence sur ce thème de la réaffirmation des frontières, se plaçant ainsi dans la lignée de sa réflexion sur ce sujet qu'il aborde depuis maintenant trois décennies.

Qu'est-ce qu'une frontière ? Lorsqu'elle est internationale, c'est une institution. Bien plus qu'une simple ligne de sable ou une crête de montagne, elle fait l'objet de traités et est soumise à un processus défini, du dépôt du dossier du traité de délimitation aux Nations Unies aux démarcations sur le terrain par des commissions dédiées. Il s'agit donc d'une véritable institution du droit international qui sert à définir et à délimiter le périmètre de l'exercice d'une souveraineté étatique. À la frontière s'exercent de multiples fonctions de souveraineté, juridiques, régaliennes, fiscales, douanières, qu'elles soient réelles ou plus symboliques. C'est l'un des paramètres de l'identité collective et de la citoyenneté, et qui permet au plan symbolique de distinguer le dedans et le dehors, lesquels sont des éléments constitutifs de toute communauté humaine. Il y a là deux aspects fondamentaux de la question de la frontière, à savoir la question des limites et celle de l'attachement, de l'appartenance symbolique à une collectivité. C'est d'ailleurs l'une des difficultés de ce malaise de la construction européenne comme acteur stratégique et politique, suite à ce refus de définition. **L'Union européenne n'est en effet pas capable de politique extérieure car elle n'a jamais défini la limite entre le dedans et le dehors, sa seule politique extérieure étant celle de l'élargissement.**

Michel Foucher
Copyright P. Verluise

Après avoir défini ce qui fait une frontière, qu'en est-il désormais du retour des frontières ? Il s'agit en fait d'une nouvelle visibilité de ces tracés, même si, rappelons-le, l'invisibilité n'est pas synonyme d'effacement. À cette étape, il convient de déconstruire les idées fausses qui ont pu être émises sur les frontières. La première est celle du discours d'un monde sans frontières permis par une globalisation néo-libérale. Toute régulation serait un obstacle, la politique et les Etats seraient des freins à la bonne marche de l'économie, et au gouvernement se substituerait la gouvernance, c'est-à-dire gouverner sans politique. Or aujourd'hui, les phénomènes de dé-mondialisation et le retour d'un certain protectionnisme témoignent d'une volonté de se protéger, qui n'est pas forcément, rappelons-le, un cloisonnement. L'autre dérive sur la problématique frontalière était d'assimiler la question des frontières à la barrière, au mur, en particulier anti-migratoire. Il est important de ne pas confondre migrations et frontières.

La deuxième partie de cette conférence a été construite pour aborder l'actualité de ces questions de frontières via une chronique et des exemples de diverses régions du monde, afin de repérer à partir de différentes sources ce qu'il s'y passe concrètement, pour en faire une analyse et en tirer des enseignements plus généraux sur la réaffirmation des frontières [1].

Ainsi, des frappes aériennes indiennes le long de la *Lign of control* indo-pakistanaise aux tensions quant aux limites maritimes entre le Kenya et la Somalie, en passant par le soutien accordé par la patrouille des frontières américaines (*Border Patrol*) au candidat Trump, ces quelques exemples semblent représentatifs de situations conflictuelles, du moins tendues entre Etats. Alors, que déduire de ces quelques exemples ? Il est possible d'en retenir des tendances, et notamment la territorialisation des océans pour des raisons de souveraineté, de stratégies et de ressources, et ce en Arctique, dans les zones économiques exclusives riches en hydrocarbures et en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, notons aussi la persistance des tensions autour des menaces trans-frontalières notamment au Moyen-Orient, autour de la violation de frontières agréées en Europe et des héritages de 1945-1953 dans la péninsule coréenne. La troisième tendance relevée ici concerne les pratiques de durcissement matérialisées par l'édification de clôtures, entre le Bangladesh et l'Inde par exemple, à laquelle on ajoute la poursuite des phénomènes de délimitation et de démarcation. En témoignent les recours à la Cour internationale de justice, aux arbitrages et aux accords bilatéraux même en Europe. Enfin, ce sont tous les phénomènes de désenclavement, notamment en Eurasie.

Dès lors, il existe véritablement une réaffirmation des frontières internationales, terrestres et maritimes dans un monde d'Etats souverains. **La globalisation économique n'a pas effacé les Etats qui, au contraire, en tirent parti par des voies légales, technologiques et de sécurité**. Il s'agit pour les Etats de faire face à des enjeux majeurs supposés être leurs prérogatives fondamentales, à savoir exercer leurs fonctions régaliennes de base. Il y a, en 2016, certains Etats qui ne sont pas en mesure de contrôler leurs enveloppes frontalières et leurs périphéries, et d'assurer la sécurité et la protection des populations. De plus, la remise en cause des statu quo et le débat actuel entre droits historiques et droit international sous-tendent l'enjeu de normes internationales. Il est également frappant de constater la multiplication des franchissements. Si l'on se réfère aux chiffres de 2015, dans l'Union européenne, les frontières extérieures de Schengen sont traversées chaque année par environ 450 millions de personnes, parmi lesquels 250 millions de ressortissants européens et 200

millions de Russes, Ukrainiens, Biélorusses, Turcs… pour ne citer qu'eux. Entre échanges de biens et circulation des populations, l'histoire de l'espace Schengen et de ses 8 tracés successifs semble être associée à une instabilité territoriale des limites extérieures. Soulignons aussi que la surveillance de ses frontières extérieures n'est que récente.

Force est de constater qu'il existe aujourd'hui des phénomènes de **durcissement des frontières**. Notons qu'il s'agit d'ailleurs plus de clôtures que de murs, réparties en plusieurs types. Parmi ceux-ci, les clôtures post-conflits comme la ligne de démarcation qui traverse la péninsule coréenne ou encore le cas de Chypre, sont les produits de disputes territoriales gelées. Il s'agit en fait de ne plus se voir. D'autres clôtures ont une finalité stratégique, tel que les dunes de sables fortifiées du Sahara occidental. À cela s'ajoutent les dispositifs anti-migratoires, véritables visions et représentations de l'interdiction. C'était le mur de Berlin hier, c'était une figure d'interdiction de sortir. En 2016, la clôture entre la Hongrie et la Serbie est une interdiction d'entrer. Ainsi, tous ces types de clôtures forment un cas particulier de la réaffirmation des frontières lié à l'application du droit international mais aussi à des situations de tensions, à des préoccupations de sécurité, qui figent des contentieux et des différends territoriaux et qui répondent à des préoccupations de sécurité et de protection.

Enfin, il convient de s'intéresser plus particulièrement à **la problématique du voisinage européen**, et ce aussi au-delà des questions migratoires. Aucune autre région du monde n'a un tel environnement stratégique. En effet, en cartographiant précisément les conflits sur la base objective des rapports réguliers de l' « *International Crisis Group* », il apparaît que sur les 75 conflits, crises graves et guerres ouvertes répertoriées par l'ONG dans le monde au printemps 2016, 85% se trouvent dans un rayon de 3 à 6 h de vol de Paris. Les questions frontalières jouent de fait à 3 échelles : nationale, infra-nationale et régionale. En effet, il y a d'abord des phénomènes de chaînage territorial, c'est-à-dire qu'une crise dans un pays peut impliquer les pays voisins et entraîner des menaces transnationales via des groupes qui ne jouent pas des frontières mais les utilisent plutôt, à l'image de la situation dans le nord-est du Nigeria. Dès lors, c'est bien à la fois un enjeu propre à chacun des Etats de contrôler son périmètre ou pas et également une approche régionale. Ces crises mettent donc en cause la capacité des Etats à contrôler leur enveloppe frontalière, et se traduisent en Irak, en Syrie et en Libye par une fragmentation interne voire la tentation du re-découpage interne. Il y a là un autre phénomène intéressant de frontières infra-nationales qui sont des limites internes fonctionnant en fait comme des frontières et des lignes de front. À cela s'ajoute un troisième et nouvel élément de réflexion, celui des méta-frontières. Celles-ci ne sont pas politiques mais fonctionnent en zones d'influence, et peuvent être un élément pertinent dans la réflexion sur la perspective de sortie de crises au Proche et au Moyen-Orient. Il faut ici repérer qui sont les acteurs, en-dehors de la Russie qui agit d'abord comme puissance régionale, et qui se situent au Qatar, en Arabie Saoudite, en Iran et en Turquie. Ces Etats instrumentalisent les appartenances religieuses pour atteindre des objectifs purement géopolitiques et politiques. Par conséquent, il faut analyser les faits à trois échelles : la décomposition interne de limites qui deviennent des frontières avec des menaces d'éclatement, la sécurisation des frontières nationales et la construction d'un accord entre acteurs régionaux.

Pour conclure, ce retour des frontières dans les faits et dans les consciences est une bonne nouvelle, à condition d'en user avec discernement. Si abolir des frontières revient à faire disparaître des Etats, les franchir aisément ne les annule pas. La frontière, invention humaine, est aussi un refuge et une ressource pour qui vit des différences et peut élaborer des micro-

stratégies. Le retour des frontières est certes un phénomène avéré aujourd'hui, mais il ne signifie pas pour autant le repli sur soi ; la bonne frontière est la frontière agréée ouverte, et pas le refus du monde ni la négation ultra ou néo-libérale de l'importance symbolique et réelle des frontières. Où placer le curseur entre solidarité et responsabilité ? Entre liberté et sécurité ? Ce sont là de véritables difficultés et questions à se poser actuellement. Donnée politique inscrite dans l'espace, la frontière est donc un sujet véritablement et éminemment politique.

Copyright pour le résumé Février 2020-Boucher/Diploweb.com

NB : M. Foucher a également publié un article de référence dans le numéro de *Questions internationales*, « Le réveil des frontières. Des lignes en mouvement », Paris, La Documentation française, Mai-août 2016.

Plus

. Michel Foucher, "*Les frontières*", la Documentation photographique n°8133, CNRS éditions 2020. Sur Amazon.

4e de couverture

Alors que le monde n’a jamais été aussi perméable à la circulation des personnes, des biens et des images, les frontières non seulement ne s’effacent pas mais connaissent dans plusieurs points du globe un processus de fermeture et de durcissement. Ce dossier apporte une définition claire des frontières et met en évidence leur extrême variété en fonction du degré d’ouverture ou de fermeture, du type de tracé et du support. Les frontières sont pensées tant comme des lignes de séparation pouvant faire l’objet de contentieux, que comme une ressource. Les populations peuvent en effet jouer des différences de prix, de taux de change, de salaires. Ce dossier met donc également l’accent sur les zones frontières qui sont, parfois simultanément, des zones de conflit difficiles à sécuriser et des lieux d’échange et de négoce.

L’INVENTION DES FRONTIÈRES
Les frontières dans l’Antiquité (I)
Les frontières dans l’Antiquité (II)
Les grands traités de frontières
Tracer la frontière
La formation des frontières françaises
Les frontières extérieures de l’Union européenne

ATTACHEMENT ET DÉPASSEMENT
Quand la frontière inspire
Peut-on parler de frontières linguistiques ?
Les frontières africaines
Quand la frontière protège
Les ponts internationaux
Frontières et déplacement de population
Frontaliers en Europe et en France
Frontière ressource : le cas de l’Afrique de l’Ouest

OBSESSION ET REJET
Lignes de front et contentieux territoriaux
Les crises transfrontalières : la bande saharo-sahélienne
La tentation du mur
L’art et la subversion des frontières
Frontières maritimes
Le cyberespace est-il sans frontières ?
Frontières et migrations
Quand une frontière s’efface… partiellement ?

POUR CONCLURE
L’avenir de Schengen

Voir sur Amazon le livre de Michel Foucher, "*Les frontières*", la Documentation photographique n°8133, CNRS éditions 2020.

P.-S.

Michel Foucher, géographe, ambassadeur de France en Lettonie (2002-2006), auteur de « *Le retour des frontières* » (CNRS édition, 2016), "*Les frontières*", Documentation photographique

n°8133, CNRS éditions 2020.

Notes

[1] NDLR : À noter que les exemples remontent à 2016, année de la conférence ici résumée.